

RALLYE REGIONAL DE BEUZEVILLE HONFLEUR

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYES

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	Lundi 28/08/2023	
Ouverture des Engagements	Lundi 04/09/2023	
Clôture des Engagements	Lundi 23/10/2023 à 23h59	Cachet de la Poste faisant foi
Parution du carnet d'itinéraire	Samedi 28/10/2023 de 9h00 à 19h00 Dimanche 29/10/2023 de 9h00 à 12h00 Samedi 04/11/2023 de 9h00 à 19h00	Brasserie " Le XV " 60 rue Constant Fouché 27210 Beuzeville
Dates et heures de reconnaissances	Samedi 28/10/2023 de 9h00 à 19h00 Samedi 04/11/2023 de 9h00 à 19h00	
Direct / Listes / Classements		http://www.rallygt.net/rnm2023/
Vérifications administratives	Samedi 04/11/2023 de 14h30 à 18h00	Ecole Elémentaire Pierre Mendès France 62 rue Pierre Mendès France 27210 Beuzeville
Vérifications techniques	Samedi 04/11/2023 de 15h00 à 18h30	Pôle Culturel de la Cidrerie 72 rue de la Libération 27210 Beuzeville
Heure de mise en place du Parc de Départ	Samedi 04/11/2023 à 15h00	Ecole Elémentaire Pierre Mendès France 62 rue Pierre Mendès France 27210 Beuzeville
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs	Samedi 04/11/2023 à 18h00	Ecole Elémentaire Pierre Mendès France 62 rue Pierre Mendès France 27210 Beuzeville
Tableau d'affichage physique	Samedi 04/11/2023	Ecole Elémentaire Pierre Mendès France 62 rue Pierre Mendès France 27210 Beuzeville
Publication des équipages admis au départ	Samedi 04/11/2023 à 20h30	Voir tableau d'affichage physique
[ETAPE 1] Publication des heures et ordre de départ	Samedi 04/11/2023 à 20h30	Voir tableau d'affichage physique
Tableau d'affichage physique	Dimanche 05/11/2023	Ecole Elémentaire Pierre Mendès France 62 rue Pierre Mendès France 27210 Beuzeville
[ETAPE 1] Départ	Dimanche 05/11/2023 A 9h15 <i>(basé sur le 1^{er} national)</i>	Ecole Elémentaire Pierre Mendès France 62 rue Pierre Mendès France 27210 Beuzeville
[ETAPE 1] Publication des résultats partiels	Dimanche 05/11/2023 30 mn après l'arrivée du dernier concurrent	Voir tableau d'affichage physique
[ETAPE 1] Arrivée	Dimanche 05/11/2023 A partir de 14h37 <i>(basé sur le 1^{er} national)</i>	Parking Quai Gallien 14600 Honfleur
Vérifications finales		Parking Quai Gallien 14600 Honfleur
Taux horaires de la main d'oeuvre		60 € TTC

Publication des résultats définitifs du rallye	Dimanche 05/11/2023 <i>dès que possible</i>	Voir tableau d'affichage physique
Vérifications finales	Dimanche 05/11/2023 <i>dès publications des résultats</i>	Parking Quai Gallien 14600 Honfleur

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Normandie organise le **20^{ème} Rallye Régional de Beuzeville Honfleur** en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de Normandie et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro **582** en date du **jeudi 31 août 2023**

Comité d'Organisation

Président :

MAZE Vincent

Membres :

Ecurie Saint-Héliér



Secrétariat du rallye / Adresse / Téléphone :

Espace Champion – 297 rue Louis Pasteur à Beuzeville 27210 – 02.32.57.51.09

Permanence du rallye :

Espace Champion – 297 rue Louis Pasteur à Beuzeville 27210 – jusqu'au vendredi 3 novembre 2023 à 12h00, puis PC Course

Organisateur technique

Nom : **Ecurie Saint-Héliér**

Adresse : **Espace Champion – 297 rue Louis Pasteur à Beuzeville 27210.**

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	Françoise MAWDSLEY.....Licence n°1653
Commissaires Sportifs	Annick LARUE..... Licence n°19109
	Sylvain CHAMPROBERT..... Licence n°18483
Directeur de Course	Alain OVIEVE..... Licence n°196080
Commissaire Technique responsable	Jacques SALENNE.....Licence n°18219
Commissaire Technique adjoints	Claude OLLIVIER.....Licence n°16353
	William BLOT.....Licence n° 236179
Médecin chef	Denis PETERS
Chargés des relations avec les concurrents	Claude CHRISTEL Licence n°9367
	Myriam MAWDSLEY.....Licence n°11115

1.2P. ELIGIBILITE

Le 20^{ème} Rallye Régional de Beuzeville Honfleur compte pour :

.....Coupe de France des Rallyes 2024 – Coefficient 2
.....Championnat de la Ligue du Sport Automobile de Normandie 2023

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés ne recevront pas d'accusé de réception d'engagement.

La liste des engagés sera régulièrement mise à jour sur le site www.ecuriesainthelier.fr

De même, les convocations pour les vérifications administratives seront également publiées sur le site www.ecuriesainthelier.fr

ARTICLE 2P.ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 20^{ème} Rallye Régional de Beuzeville Honfleur doit envoyer à l'adresse ci-dessous (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement dûment complétée, avant le **Lundi 23 Octobre 2023 à 23h59**.

RallyGT 19 rue Hamelin 27700 LES ANDELYS	Contact : Raphael VOISIN Mail : rvoisin@rallygt.fr Téléphone : 06.51.77.62.54
---	---

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **50**voitures maximum.

Si le nombre de concurrents de l'épreuve Nationale est inférieure à 70, la liste des concurrents au rallye Régional sera complétée par les équipages en liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci, afin de compter 120 équipages au total (épreuve Nationale et épreuve Régionale).

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 310 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 620 € (x 2)

Une remise de 30,00 € sera effectuée, par membre de l'Ecurie Saint-Héliier (liste des membres arrêtée au 01/10/2023), participant au 20^{ème} rallye Régional de Beuzeville Honfleur 2023.

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Les chèques ne seront encaissés qu'à l'issue des vérifications.

Tout forfait doit être déclaré par écrit, soit par courrier envoyé à l'adresse figurant à l'article 3.1.5P, soit par courrier électronique à l'adresse-mail figurant à l'article 3.1.5P.

L'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ de la compétition, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée.

La retenue sera :

De 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant la compétition

De 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autoriséeZone Artisanale
46^{ème} Avenue Royal Marine Commando
Beuzeville 27210
 &
 Cour de Communauté de Communes
46^{ème} Avenue Royal Marine Commando
Beuzeville 27210

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

Additif à venir.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 20^{ème} Rallye Régional de Beuzeville Honfleur représente un parcours de **128,100** kms.

Il est divisé en 1étape et 2sections.

Il comporte4épreuves spéciales d'une longueur totale de **36,400kms**.

Les épreuves spéciales sont :

.....ES **7 / 9** d'une longueur de **11,000** kms
ES **8 / 10** d'une longueur de **7,200** kms

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de **3**.

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes :

Samedi 28 Octobre 2023 de 9h00 à 19h00

Samedi 4 Novembre 2023 de 9h00 à 19h00

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P.PRIX ET COUPES

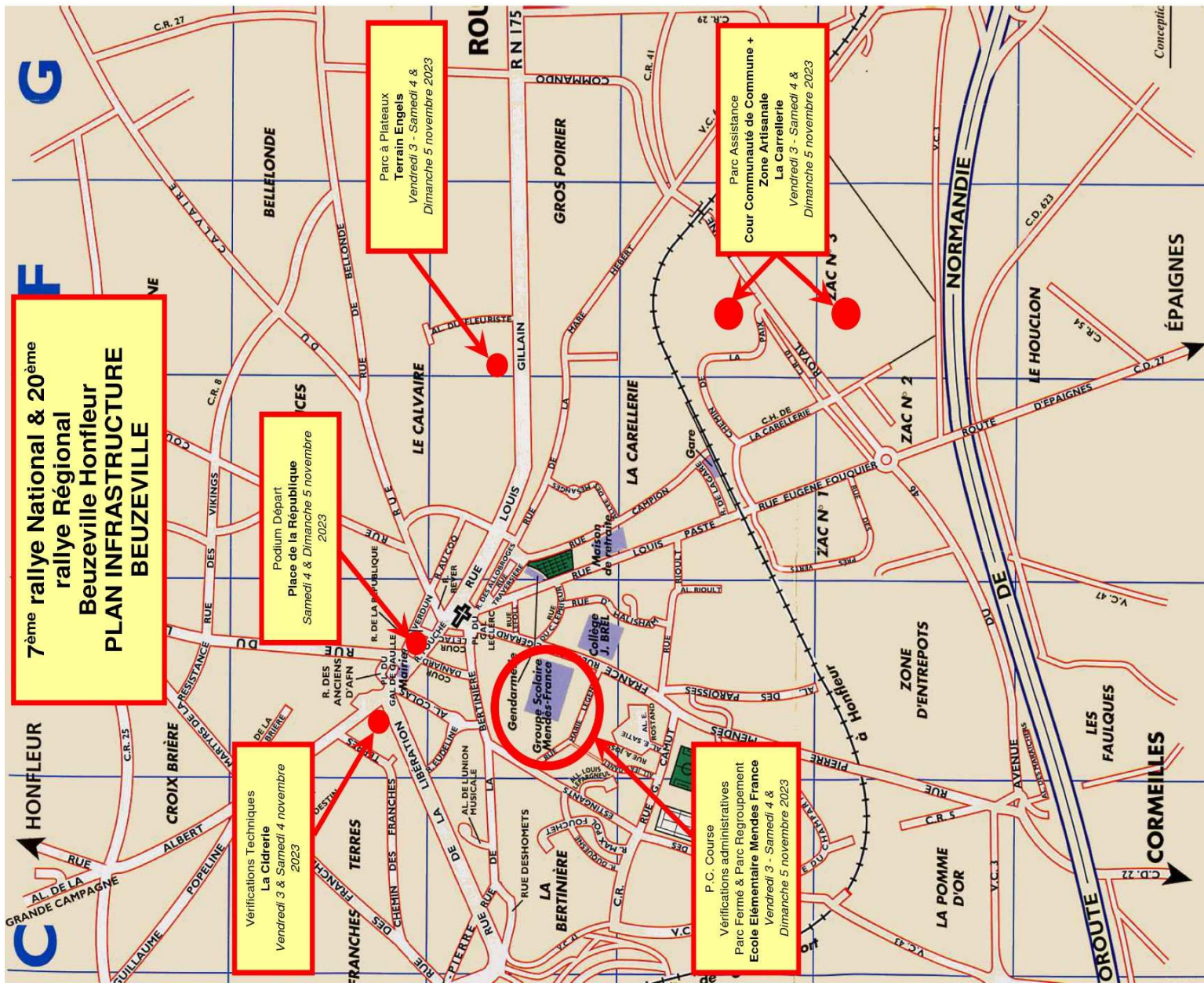
Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Les primes seront distribuées suivant le tableau ci-après :

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}
Général	310 €	200 €	125 €	75 €
Classe jusqu'à 3 partants	130 €			
Classe jusqu'à 4 partants	260 €			
Classe jusqu'à 10 partants	260 €	175 €		
Classe au-delà de 10 partants	260 €	175 €	100 €	
Féminine (pilote et copilote féminines) Jusqu'à 2 partants	150 €			
Féminine (pilote et copilote féminines) Au-delà 2 partants	150 €	80 €		

Une coupe sera remise aux quatre premiers du scratch, et à chaque équipage recevant une prime.
Les coupes seront remises au podium d'arrivée, les primes, la semaine suivant par voie postale.

ANNEXE n° 1 – PLAN DES INFRASTRUCTURES



ITINERAIRE



20ème Rallye Régional de Beuzeville Honfleur



ITINERAIRE et CONTRÔLES

Lever du soleil 07 h 54

Etape 1 *Dimanche 5 Novembre 2023*

CH ES	Lieux	ES Distance	Liaison Distance	Total Distance	T.I.	1ère voiture
	Départ Etape 1					
	Parc Fermé - Ecole Elémentaire Mendès France		0,000	0,000		10:20
	BEUZEVILLE					
	Contrôle de Passage - Podium		1,000	1,000		
	BEUZEVILLE - Place de la République					
CH 6C	Entrée - Assistance D		1,300	2,300	00:15	10:35
Zone Assistance D - Zone Artisanale - Beuzeville					00:35	
CH 6D	Sortie - Assistance D					11:10
CH 7	Avant ES n° 7 - Saint-Pierre du Val		9,600	11,900	00:15	11:25
ES 7	Départ ES n° 7 - SAINT-PIERRE DU VAL	11,000			00:03	11:28
CH 8	Avant ES n° 8 - Genneville		16,500	39,400	00:35	12:03
ES 8	Départ ES n° 8 - GENNEVILLE	7,200			00:03	12:06
CH 8A	Entrée - Parc Regroupement 3		11,100	57,700	00:35	12:41
Regroupement 3 : Parking Quai Gallien - Honfleur					00:40	
CH 8B	Sortie - Parc Regroupement 3					13:21
	HONFLEUR					
	Contrôle de Passage - Podium		13,700	71,400		
	BEUZEVILLE - Place de la République					
CH 8C	Entrée - Assistance E		1,300	72,700	00:30	13:51
Zone Assistance E - Zone Artisanale - Beuzeville					00:35	
CH 8D	Sortie - Assistance E					14:26
CH 9	Avant ES n° 9 - Saint-Pierre du Val		9,600	82,300	00:15	14:41
ES 9	Départ ES n° 9 - SAINT-PIERRE DU VAL	11,000			00:03	14:44
CH 10	Avant ES n° 10 - Genneville		16,500	109,800	00:35	15:19
ES 10	Départ ES n° 10 - GENNEVILLE	7,200			00:03	15:22
CH 10A	Arrivée Final - Podium HONFLEUR		11,100	128,100	00:20	15:42

Section 4

Section 5

PODIUM ARRIVEE - Parking Quai Gallien

Pas de pénalités pour avance au CH 10A - Parking Gallien - HONFLEUR

Total Etape 1	36,400	91,700	128,100	28,42%
----------------------	---------------	---------------	----------------	---------------

Coucher du soleil 17 h 32